

Audit de suivi de la mise en œuvre des principales recommandations

Office fédéral des routes

L'essentiel en bref

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a procédé à un audit de suivi de la mise en œuvre des recommandations qu'il avait formulées dans son rapport de 2015 auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU). L'accent a été mis sur la gestion de projet, en particulier sur l'appui au maître d'ouvrage (BAMO). Dans son rapport, le CDF avait critiqué l'absence de stratégie d'achats à l'OFROU et les insuffisances du descriptif des tâches, des compétences et des responsabilités des BAMO, y compris les règles, peu claires à l'époque, applicables aux filiales en cas de conflit d'intérêts. Par ailleurs, il invitait l'office à instaurer la planification des besoins dans les filiales et à optimiser les instruments de contrôle.

Selon l'OFROU, les honoraires des BAMO représentent chaque année en Suisse un investissement de 40 à 65 millions de francs.

Des mesures préventives contre les conflits d'intérêts ont pu être démontrées par l'OFROU, mais un risque résiduel persiste

Lors de son audit de suivi, le CDF a constaté que l'OFROU avait défini les principes d'acquisition des prestations de BAMO dans une stratégie, en y intégrant les aspects les plus importants. La hiérarchie des documents entre les instructions de rang supérieur et toujours applicables du manuel des achats et la stratégie d'achat de prestations de BAMO n'est pas clairement reconnaissable, l'office doit encore la préciser.

L'OFROU a pu présenter un récapitulatif des mesures préventives contre les risques de conflit d'intérêts et de configurations susceptibles d'influencer la concurrence en matière d'achat de prestations de BAMO. À ce stade, le CDF n'a pas évalué l'efficacité de ces mesures.

Amélioration des instruments de pilotage des besoins et des contrôles

La centrale de l'OFROU impose aux filiales de procéder à une planification des besoins pour l'adjudication de mandats de BAMO. L'OFROU a défini un plafond de dépenses pour les honoraires des BAMO. Le contrôle et le pilotage des BAMO a été amélioré en optimisant les instruments de contrôle et le descriptif des tâches, des compétences et des responsabilités de ces prestataires de services.

Texte original en allemand